

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin aux administrateurs de la Compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise, 16 avril 1877](#)

Jean-Baptiste André Godin aux administrateurs de la Compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise, 16 avril 1877

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 avril 1877](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise](#)

Lieu de destination13 bis, rue Saint-Thomas, Saint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin accuse réception du tarif de la Compagnie accompagnant la lettre de Mariolle-Pinguet du 12 avril 1877. Godin accepte les conditions du tarif et signale que des employés de la manufacture ont déjà chargé des wagons à la gare de Guise.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées[Mariolle-Pinguet, Charles Désiré \(1824-1903\)](#)

Lieux cités[Gare de Guise](#), [Guise \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation1 p. (329v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 20/08/2024

Guise le 16 Avril 1877

Messieurs les Administrateurs du
Chemain de fer de Guise à S^t Quentin,

J'ai bien reçu le tarif et la convention
datés du 10^e accompagnant la lettre du même
jour que M. Mariolle m'a fait l'honneur
de m'adresser.

J'accepte les conditions renfermées dans
ces divers documents et déjà, en mon absence,
mes employés comptant sur cette acceptation
ont chargé des wagons à la gare de Guise.

Ces chargements vont se continuer
désormais et nous aurons à nous concerter
sur les moyens à prendre pour les rendre
faciles et pour arrêter entre nous les questions
de détail qui doivent être résolues pour la
bonne marche du service.

Je vous prie, Messieurs,
d'assurance de mon entière considération.

Godin